

THAÏLANDE

Le gouvernement réagit aux préoccupations formulées par Amnesty International

Index AI : ASA 39/012/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 27 octobre 2004
(17 h 00 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement thaïlandais a réagi aux préoccupations d'Amnesty International concernant la situation dans le sud du pays, la guerre contre la drogue et la sécurité des défenseurs des droits humains. Il a également exposé ses vues sur le recours à la peine de mort et les droits des réfugiés. La secrétaire générale de l'organisation, Irene Khan, avait sollicité ces commentaires lors de ses entrevues avec les ministres du gouvernement en juillet 2004.

« *Si le gouvernement thaïlandais a fait preuve d'une grande coopération dans sa prise en compte des inquiétudes d'Amnesty International, ses explications et ses propositions ne vont pas assez loin pour permettre de remédier à nombre de problèmes soulevés* », a déclaré Natalie Hill, directrice adjointe d'Amnesty International pour l'Asie.

Les responsables d'atteintes aux droits humains, notamment de « disparitions » et d'exécutions extrajudiciaires, échappent pour la plupart à la justice. Le rapport que publie Amnesty International ce mercredi 27 octobre 2004 fait la synthèse de ses motifs de préoccupation et rend compte des observations formulées par le gouvernement depuis la visite de l'organisation.

À maintes reprises, Amnesty International a salué les améliorations apportées à la situation des droits humains en Thaïlande, au lendemain de la violente répression militaire de mai 1992 dirigée contre des manifestants prônant la démocratie. Toutefois, l'organisation s'inquiète vivement de la lenteur de ces avancées, des profondes lacunes du système judiciaire et de l'impunité dont jouissent les forces de sécurité.

Elle est particulièrement préoccupée par l'explosion brutale de violence qui a embrasé il y a peu le sud du pays à majorité musulmane, se soldant par la mort de centaines de personnes. Dans cette région, les attaques menées depuis janvier 2004 par des groupes armés non identifiés ont abouti à la détérioration de la situation en matière de sécurité, pour les civils tant bouddhistes que musulmans.

Amnesty International condamne fermement les homicides ciblés de civils imputables à des groupes armés inconnus. Dans le même temps, l'organisation demande aux forces de sécurité gouvernementales de respecter les libertés fondamentales. Selon des informations fiables, les forces de sécurité thaïlandaises se sont rendues responsables d'exécutions extrajudiciaires et d'actes de torture dans le cadre des violences qui ont secoué le sud du pays.

« *Le gouvernement doit agir sans délai afin de traduire les auteurs présumés en justice, à défaut de quoi d'autres seront incités à suivre cet exemple. Un inquiétant climat d'impunité règne déjà au sein des forces de sécurité* », a indiqué Natalie Hill.

En Thaïlande, si les groupes de défense des droits humains se développent, ils sont toutefois en butte à divers dangers dans le cadre de leurs activités. Lorsque leurs propres intérêts sont en jeu, il arrive que des chefs locaux menacent les militants. Pas moins de 17 d'entre eux ont été tués ou ont « disparu » en détention depuis le début de l'année 2002.

Par ailleurs, les droits humains des condamnés à mort sont battus en brèche. Neuf cents personnes vivent sous le coup d'une condamnation à la peine capitale dans la prison de Bangkwang ; pour la plupart, elles portent en permanence des chaînes métalliques.

Complément d'information

La secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan, a conduit une délégation à Bangkok du 15 au 21 juillet 2004. Cette délégation a rencontré les ministres de la Justice et de l'Intérieur, le secrétaire général du Conseil national de sécurité thaïlandais, ainsi que des responsables du ministère des Affaires étrangères.

Le gouvernement thaïlandais a fourni à Amnesty International des statistiques sur les événements qui ont embrasé le sud du pays : du 4 janvier au 27 avril 2004, 497 « situations de trouble » avaient entraîné la mort de 85 civils, 28 représentants du gouvernement et trois moines bouddhistes. En outre, le gouvernement a répondu aux inquiétudes de l'organisation quant à l'absence d'enquêtes sur les 2 245 décès survenus au cours de la guerre contre la drogue. Il a insisté sur le fait que tous les homicides impliquant des représentants de l'État avaient fait l'objet d'enquêtes, qui concluaient qu'ils avaient recouru à la force en toute légalité. ●

Vous pouvez consulter le rapport [Thailand. Memorandum on Human Rights Concerns](#) (index AI : ASA 39/013/2004) sur le site d'Amnesty International.

Pour obtenir de plus amples informations,
veuillez contacter le Service de presse
d'Amnesty International à Londres, au +44 20
7413 5566, ou consulter le site
<http://www.amnesty.org>